Carte nationale d’identité

Le nouveau modèle de la carte d'identité possède de nombreux atouts dont un format plus pratique.

La démarche pour obtenir ou renouveler une carte d’identité se déroule **sur rendez-vous uniquement. Votre présence est exigée pour la prise d’empreinte et le dépôt du dossier. Tous les demandeurs doivent être présents.**

Si vous déposez une demande de passeport et de carte d'identité pour la même personne, un seul rendez-vous suffit.

Au préalable, il convient de réaliser une pré-demande en ligne sur le site de **l’agence nationale des titres sécurisés**.

La réalisation de la pré-demande ne dispense pas du **rendez-vous en mairie de Guipavas** ou dans une autre mairie habilitée. Afin de raccourcir les délais de délivrance des titres d'identité et de faciliter l'accès au rendez-vous, le ministère de l'Intérieur et l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ont ouvert un portail de recherche de rendez-vous en ligne. Découvrez quelle mairie propose le rendez-vous le plus proche : **rendezvouspasseport.ants.gouv.fr**

La liste des pièces à fournir dépend de chaque cas. **Pièces à fournir en cas de demande de carte nationale d'identité (CNI)**

Validité de la carte d'identité

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires sur le territoire métropolitain si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et que la carte était encore valide le 1er janvier 2014. La durée de validité de la carte d’identité délivrée à des personnes mineures est de 10 ans.

Peut-on voyager avec une carte d'identité de plus de 10 ans ? | Service-public.fr

Délais

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de prise de rendez-vous, d’instruction, de fabrication et de livraison sont variables, et dépendent notamment de la période de la demande. **N’hésitez pas à anticiper vos demandes plusieurs mois en amont.**

Retrait de la carte

La carte doit être retirée par le demandeur au lieu du dépôt de dossier, dans un délai de 3 mois.

Liens utiles :

Demande de rendez-vous à la mairie de Guipavas

Recherche de rendez-vous en mairie

Faire une pré-demande de carte nationale d'identité (CNI)

Pièces à fournir en cas de demande de carte nationale d'identité (CNI)

Acheter un timbre fiscal électronique

Attention aux sites frauduleux ! La pré-demande est gratuite. Pas de frais de dossier.

La nouvelle carte nationale d'identité

Depuis le **14 juin 2021,** tout usager qui renouvelle sa carte nationale d'identité (CNI) bénéficie du nouveau modèle de carte. La procédure pour son obtention reste inchangée (perte, vol ou expiration de la carte).

Les nouveautés pour cette carte :

- Une validité de 10 ans contre 15 auparavant,
- Une sécurité renforcée par puce pour lutter contre la fraude documentaire et faciliter le passage aux frontières au sein de l'Union Européenne,
- Un nouveau format plus pratique de la taille d'une carte bancaire,
- Un format inclusif pour les personnes malvoyantes avec 3 éléments en relief pour la distinguer des autres cartes.